

**PROCÈS-VERBAL**  
**187<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA**  
**9 avril 2018**  
**Téléconférence/Webinaire**

Administrateurs présents :		
R. Kinghorn, président	C. Roney, président sortant	
K. Baig	J. Boudreau	R. Kinghorn
D. Brown	L. Champagne	D. Chui
S. Devereaux	L. Doig	J. Dunn
G. Faulkner	D. Gelowitz	Z. Ghavitian
S. Gwozdz	J. Holm	W. Hunt
D. Jayas	D. Lynch	C. Parenteau
R. Shreewastav	R. Trimble	
Administratrice absente :		
A. Bergeron, présidente élue		
Conseillers absents :		
A. English (GCD)	I. Puri (CCDISA)	
Membres du personnel présents :		
H. Anderson	G. McDonald	J. Monterrosa
S. Price	J. Southwood	

## 1. OUVERTURE

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la séance à 14 h 02 et souhaite la bienvenue aux membres.

- 5690** Motion présentée par T. Brookes et appuyée par J. Holm  
*QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier l'ordre des discussions.*  
*Adoptée*

## 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

- 5691** Motion présentée par C. Parenteau et appuyée par D. Jayas  
*QUE le procès-verbal de la réunion du conseil du 28 février 2018 soit approuvé.*  
*Adoptée*

## 3. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS DE 2017

- 5692** Motion présentée par T. Brookes et appuyée par D. Gelowitz  
*QUE le conseil approuve les états financiers d'Ingénieurs Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'audités par la société KPMG, et que les états financiers soient soumis aux membres à l'assemblée annuelle des membres de mai 2018.*  
*Adoptée*

Le Comité d'audit a rencontré les auditeurs le 21 mars. Compte tenu de leur opinion sans réserve, les auditeurs n'ont présenté aucune lettre de recommandation.

## 4. MANUEL DES POLITIQUES DU CONSEIL

- 5693** Motion présentée par S. Devereaux et appuyée par W. Hunt  
*QUE le conseil approuve les politiques et la table des matières révisées du nouveau Manuel des politiques du conseil.*  
*Adoptée*

Il s'agit des mêmes politiques que celles présentées à la réunion de février, avec les corrections qui ont été demandées à cette réunion. Les politiques 1.2 *Principes directeurs* et 4.1 *Responsabilités du conseil* ont par ailleurs été ajoutées.

La façon dont nous ferons valoir les profils de compétences auprès des organismes de réglementation fait l'objet de certaines préoccupations. Il sera tenu compte de cet aspect dans l'élaboration des profils.

Il est suggéré que la politique 5.2 *Traitement du personnel et des bénévoles* soit conforme aux normes de l'ESA et que des descriptions de travail appropriées soient maintenues à jour pour tout le personnel afin d'assurer la clarté et d'éviter les conflits.

## 5. PLANS DE RÉDUCTION DE LA TAILLE DU CONSEIL

- 5694 **Motion présentée par S. Devereaux et appuyée par J. Holm**  
**QUE le conseil approuve les deux plans visant une réduction significative de la taille du conseil d'ici mai 2020 en vue de leur soumission aux membres par courriel.**  
**Adoptée**

On rappelle au conseil que le statu quo n'a pas été présenté comme une option puisqu'il n'était pas été à l'ordre du jour des consultations auprès des organismes de réglementation et qu'il n'aurait de toute façon pas répondu aux exigences de la motion des membres. Bien que certains administrateurs estiment qu'une discussion plus longue est nécessaire, on rappelle au groupe que les plans doivent être présentés à l'assemblée annuelle des membres en mai et que les membres ont besoin de suffisamment de temps pour les examiner.

Le vote pondéré n'a pas été proposé, compte tenu des commentaires de plusieurs organismes de réglementation au cours des consultations de l'automne. Les implications quant à la composition des comités ont été prises en considération. On fait remarquer que les personnes qui ne sont pas membres du conseil pourraient siéger à des comités.

## 6. DURÉE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

- 6.1  
5695 **Motion présentée par S. Devereaux et appuyée par R. Shreewastav**  
**QUE le conseil recommande aux membres d'insérer une nouvelle section 4.6 dans le [Règlement administratif](#), comme suit :**

### 4.6 Durée des mandats

- (1) Les administrateurs sont élus au conseil pour un mandat de trois (3) ans.
- (2) Aucun administrateur ne peut être élu au conseil pour plus de deux (2) mandats successifs, ou pour un maximum à vie de six (6) années consécutives.
- (3) Les limites susmentionnées ne s'appliquent pas à un administrateur qui est élu ou confirmé, selon le cas, au poste de président élu, président ou président sortant avant l'expiration de son second mandat, auquel cas il peut continuer à siéger au conseil jusqu'à la fin de son mandat comme président sortant.
- (4) Les membres ont le pouvoir de prolonger le mandat d'un administrateur au-delà des durées susmentionnées, dans des circonstances particulières, afin d'assurer une gouvernance efficace.

### 6.2

**ET QUE le conseil recommande aux membres que l'article 4.1 du [Règlement administratif](#) soit modifié comme suit :**

### 4.1 Nomination des administrateurs

- (1) Chaque membre doit remettre au secrétaire, pour examen à l'assemblée annuelle des membres, une liste de candidats qui sont des ingénieurs en règle. Cette liste doit proposer des mandats de trois ans.

**Adoptée, par la majorité requise des deux tiers**

## 7. CLÔTURE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le président déclare la séance levée à 14 h 46.

*Procès-verbal préparé par H. Anderson pour :*

Russ Kinghorn, FEC, P.Eng.  
Président

Gerard McDonald, MBA, P.Eng.  
Chef de la direction